

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1999 B 00570

Numéro SIREN : 403 605 371

Nom ou dénomination : ALPHANE DEPANNAGE DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 16/02/2022 sous le numéro de dépôt A2022/001297

SARL ALPHANE DEPANNAGE DISTRIBUTION

35 Boulevard Saint Assiscle – 66000 PERPIGNAN

R.C.S. PERPIGNAN : 403 605 371

**Rapport du Commissaire à la transformation et du Commissaire aux comptes
sur la transformation de la société « ALPHANE DEPANNAGE DISTRIBUTION »
Société à responsabilité limitée, en société par actions simplifiée.**

**SARL ALPHANE DEPANNAGE
DISTRIBUTION**

35 Boulevard Saint Assisele
66000 PERPIGNAN

Rapport du Commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société « ALPHANE DEPANNAGE DISTRIBUTION » Société à responsabilité limitée, en société par actions simplifiée.

A l'associé,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision de l'associés unique, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- La dernière situation au 31 décembre 2021, qui n'a fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, fait apparaître un chiffre d'affaires de 862 734 € contre 783 023 € en N-1.
- L'actif s'élève à 1 072 755 € et se compose principalement disponibilités pour 808 617 €.

Fourcade Audit Associés – F.2.A.

SAS au capital de 27 750 euros / RCS Perpignan B 390 700 029 / APE 6920 Z

Membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes près la Cour d'appel de Montpellier

Site : www.advance-conseil.com – Mail : contact@advance.pro – Tél. : 04 68 50 22 74 – Fax : 04 68 67 36 11

Perpignan : 1 avenue Jean Giono – 66100 Perpignan

- La situation au 31 décembre fait apparaître un bénéfice net de 118 236 € contre un bénéfice de 197 042 € en N-1.
- Les capitaux propres de la situation au 31 décembre 2021, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité s'établissent à 559 547 € pour un capital de 56 000 € et des disponibilités d'un montant de 806 601 euros.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à PERPIGNAN, le 04 février 2022,

Le Commissaire à la transformation



ADVANCE AUDIT
SAS FOURCADE AUDIT ASSOCIES F.2.A

Stéphane FOURCADE